

Dates de convocation et affichage : 24/01/14

Nombre de conseillers en exercice : 10

Sont convoqués : le maire : Mme MORNAY Mireille

Les adjoints : M. GAILLARD Jean-Claude - M. TOURNIER Hervé - M. GAILLARD Michel

Les conseillers : M. BENARD Serge - M. CHORRIER COLLET Sébastien - Mme Patricia GIROUD

M. GURET Gérard – M. NEYRET Mathieu - M. TOURNIER Michel.

Nombre de conseillers présents : 9 - Absents : 1 (Mathieu NEYRET)

Présidente : Mireille MORNAY - Secrétaire de séance : J.Claude GAILLARD.

1. Approbation du compte-rendu du conseil du 13 décembre 2013

Pas de remarque – le compte rendu est approuvé.

2. Délibérations pour le budget M49

Les crédits restant au budget d'assainissement 2013 n'étant pas suffisants pour régler les factures de 01POMPAGE et BIAJOUX ASSAINISSEMENT, le conseil municipal s'engage à inscrire au budget 2014 les crédits nécessaires pour régler dès maintenant ces deux factures.

3. 1^{ère} tranche de travaux d'eau potable et d'assainissement à Chevignat

Axis Conseil intervient en ce moment pour le levé topo et ce jusqu'au jeudi 6 février.

Les plans seront transmis à la CCTER pour la réfection de voirie après travaux.

La réunion publique d'information aux habitants a été fixée le mardi 25 février 2014 à 18h30 à la salle Piquet en présence du Maître d'œuvre et du Syndicat des eaux. Une information sera diffusée dans les boîtes aux lettres des riverains entre le 10 et le 14 février 2014.

Le changement des branchements en plomb d'eau potable de 4 habitations est prévu pour la semaine 7.

Les particuliers sont prévenus. Les travaux seront effectués par l'entreprise PETTINI sous la responsabilité du Syndicat des eaux.

4. Proposition de partenariat avec la SPA en vue de la stérilisation des chats errants dans les lieux publics

La SPA propose de souscrire à une convention partenariat concernant la stérilisation des chats errants dans les lieux publics de la commune. Celle-ci peut être signée à tout moment de l'année, ce qui laisse le temps de la réflexion.

L'éradication pratiquée jusqu'à maintenant n'apporte aucun résultat durable, elle est générateur de conflits entre les amis des chats et ceux qui sont gênés par leur présence. Pour les chats elle est synonyme de souffrance et d'euthanasie.

Pour la SPA la meilleure solution est de procéder à leur capture, de les identifier, de les stériliser, et de les relâcher sur leur lieu de vie.

La SPA se propose de prendre en charge 50% du montant, le reste est à la charge de la commune.

Remarques :

- Les captures ne peuvent se faire que dans les lieux publics et aux frais de la commune.
 - La SPA doit être informée des captures afin de prévoir les financements, nom du vétérinaire, conditions de capture
 - Les captures doivent se faire dans le respect des droits des animaux, ici les chats.
 - Les chats sont identifiés et « pucés » au nom de la commune. En quelque sorte les chats deviennent "des chats municipaux", la commune doit assurer leur suivi (médical, alimentaire...)
- Pas de prise de décision du conseil municipal sur ce sujet.

5. Rythmes scolaires Ecole de Treffort

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans le projet de l'Education Nationale concernant la refondation de la République. Elle implique pour les communes de revoir l'organisation actuelle des activités périscolaires sur la semaine en faisant du mercredi matin un temps scolaire allégeant ainsi les journées. Les horaires proposés (et acceptés par l'inspecteur académique) par l'école du moulin de Treffort (dont nous dépendons de par la carte scolaire) sont de 8h30-11h45 et 13h30-15h30 les lundi-mardi-jeudi-vendredi et de 8h30-11h30 le mercredi. Les TAP (temps d'activités périscolaires) auront lieu les lundi-mardi et jeudi de 15h30 à 16h30. 20 à 25 activités devront être proposées. La réussite de la mise en œuvre de la réforme repose sur la qualité des contenus proposés et leur cohérence avec les projets éducatifs.

Pour 2013-2014, 50 % des enfants de Courmangoux sont scolarisés à Treffort soit 28 enfants. La commission communale de Treffort-Cuisiat a convié l'ensemble des associations de Treffort-Cuisiat, Pressiat et Courmangoux aux réunions de préparation, mais aucune association de Courmangoux n'a posé sa candidature.

Lors d'une réunion interne à Treffort-Cuisiat, les élus nous ont informés que, tout comme pour la cantine ou pour le centre de loisirs, Courmangoux et Pressiat seraient sollicités pour une participation financière.

6. Demandes de subventions diverses

Les demandes sont étudiées en séance (sorties scolaires, associations aides ménagères, portage repas, mission locale jeune...). Une ligne de 1500€ est ouverte pour faire face aux demandes annuelles.

7. Acceptation de devis

Le certificat pour la télétransmission des actes (délibérations et arrêtés) que nous avons gratuitement avec le Crédit Agricole arrive à échéance le 9 février 2014, et celui-ci n'a plus les compétences pour renouveler ce certificat. Il faut désormais un certificat qui permettra de dématérialiser également toutes les écritures comptables avec le protocole PESV2 et la signature électronique.

2 prestataires nous ont fait des devis :

- Magnus BERGER LEVRAULT : 450 € HT pour 3 ans avec l'installation + 39.96 € HT/an
- La Chambre de commerce et d'industrie de l'AIN : 60 € HT/an + une clé à 45 € HT, valable les 3 ans, soit 105 € la première année et 120 € les 2 années suivantes : total 225 € pour 3 ans.

Le conseil retient celui de la chambre de commerce.

8. Programmation réunions commission finances

Le vote du budget aura lieu lors de la prochaine réunion de conseil municipal le 7 mars. Il y a lieu de prévoir 2 réunions de commissions réunissant la totalité du conseil.

Les dates proposées sont lundi 10 février à 18h et jeudi 27 février à 18h.

9. Mise en place bureau de vote élections municipales des 23 et 30 mars 2014

Le bureau de vote est composé de 4 membres qui signeront les Procès-verbaux : la Présidente : Mireille Mornay – 2 assesseurs : Jean-Claude Gaillard et Hervé Tournier – 1 secrétaire : Michel Gaillard.

	8h- 11h	11h-15h	15h-18h	Dépouillement
1 ^{er} tour : 23 mars	S. CHORRIER-COLLET Serge BENARD Michel TOURNIER	Michel GAILLARD Patricia GIROUD Gérard GURET	Mireille MORNAY Jean-Claude GAILLARD Hervé TOURNIER	Le bureau de vote + 2 membres
2 ^{ème} tour 30 mars	S. CHORRIER-COLLET Serge BENARD Michel TOURNIER	Michel GAILLARD Patricia GIROUD Gérard GURET	Mireille MORNAY Jean-Claude GAILLARD Hervé TOURNIER	Le bureau de vote + 2 membres.

10. Questions et informations diverses.

Lecture d'un courrier pour le débordement des regards d'eaux usées à Roissiat lors des gros orages. Le conseil vérifiera une nouvelle fois si des gravats n'obstruent pas les canalisations qui descendent de la carrière.

Copie d'un courrier pour un litige avec les Carrières de Roissiat sur les délimitations de parcelles d'exploitation.

Factures Lyonnaise des Eaux élevées : Plusieurs habitants de la rue du 16 avril 1944 ont appelé en mairie après avoir reçu une facture d'eau anormalement élevée. Il s'avère que de nombreux compteurs ont été changés lors des travaux en 2011, et les compteurs n'ont pas été relevés depuis 2 voire 3 ans. Un courrier sera fait par la mairie à Lyonnaise des Eaux avec copie au syndicat du Suran pour demander une vérification des quantités facturées et un coût en rapport avec les années passées.

11. A huis clos : dossier agent

Le conseil municipal ne donne pas suite à la demande de création du grade d'attaché.

Fin de réunion à 23h - Prochaine réunion le vendredi 7 mars 2014 à 20h.